

Un coup d'oeil sur l'agriculture de Bucopa en 2020	2
Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture de Bucopa ?	4
Comment l'agriculture de Bucopa fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?	6
Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent Bucopa ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?	8
Conclusion	9
Lexique	11

PRÉSENTATION

Tous les dix ans, l'Opeana produit des synthèses issues du recensement agricole. En 2020, il propose une analyse des principales évolutions agricoles sur les douze Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise, définie par le périmètre de l'inter-Scot.

Ces données sont précieuses pour les partenaires de l'Opeana car elles permettent de rendre compte des évolutions de l'activité agricole sur leurs territoires et ceux de leurs voisins. Ce document présente les chiffres agricoles pour le SCOT Bucopa (Bugey, Cotière, Plaine de l'Ain).

Après un portrait général de 2020 cette publication présente les grandes évolutions en termes de structuration des exploitations et de population agricole avant de questionner les enjeux environnementaux et climatiques et les changements de pratiques associés (irrigation, agriculture biologique...). La dernière partie présente les productions principales du territoire et les nouvelles tendances au regard de la consommation de l'espace et du potentiel de production.

NB : La baisse du nombre d'exploitations agricoles est forte et constante dans l'ensemble du territoire étudié et de la France ; ce qui engendre une baisse systématique du nombre d'exploitations pour toutes les variables. Dans cette publication, c'est donc l'évolution de la part des exploitations que l'on observe.

Ex. : si on passe de 604 exploitations en 2010 à 386 en 2020 et que l'on regarde la variable des circuits courts : on est passé de 212 à 189 exploitations pratiquant les circuits courts et ce nombre a donc diminué a priori. Mais si l'on s'intéresse à la part, on observe une augmentation : on est passé de 212 exploitations pratiquant les circuits courts en 2010 sur 604 au total (soit 212 / 604 = 35% des exploitations) à 189 sur 386 en 2020 (soit 49%) soit une évolution de +40% de la part des exploitations en circuits courts.



Un coup d'oeil sur l'agriculture de Bucopa en 2020

Recensement général agricole (RGA)



48 ha

516 exploitations

d'une surface agricole moyenne de 86 ha par exploitation



soit 39% du territoire







671 chefs d'exploitations

dont 23% de femmes



de PBS générée par les exploitations soit 138 k€/exploitation



113 k€

d'exploitations individuelles





20% des exploitants ont plus de 60 ans

A titre comparatif, les chiffres sur la carte à fond vert sont ceux de l'inter-Scot. * : L'ensemble des acronymes ainsi que le vocabulaire spécifique sont définis dans le lexique en fin de publication.





des exploitations ont un avenir agricole incertain





961 personnes

soit 845 ETP dont 28% de salariés





des exploitations sous labels de qualité dont 12% en AB





de SAU en agriculture biologique

33%

35% dont 24% en direct

en circuit court dont 20% par la vente directe





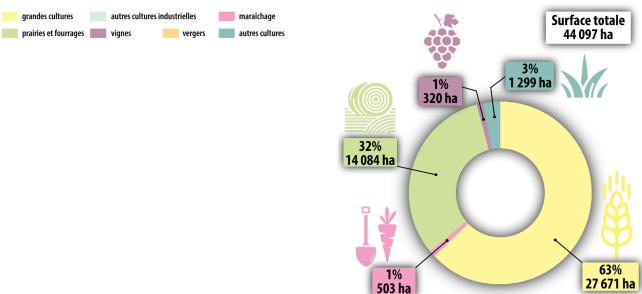
des exploitations avec une activité de diversification (atelier de transformation, agritourisme...)

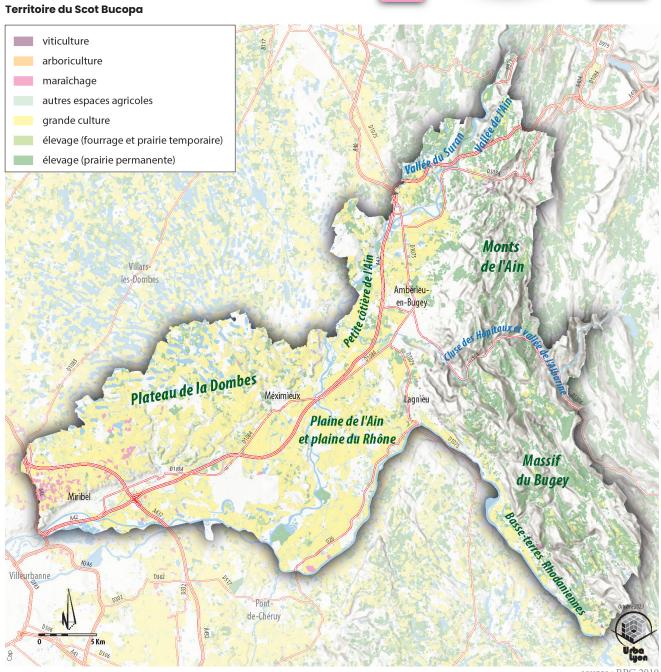




de surfaces irriquées

Répartition des surfaces agricoles selon le type de cultures (RGA 2020)





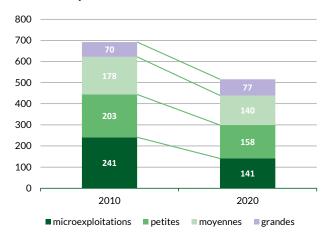
Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture de Bucopa ?

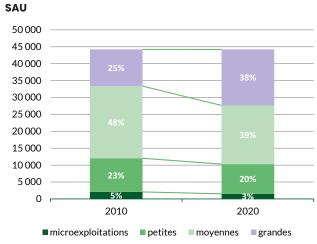
(2010-2020 et 1970-2020)

Un territoire de grandes exploitations

- Le nombre d'exploitations a reculé de 24% dans BUCOPA, une diminution au même rythme que dans l'inter-Scot (-26%).
- La surface agricole est restée stable entre 2010 et 2020 pour la première fois depuis 1979.
- Les exploitations s'agrandissent, avec +34% SAU moyenne par exploitation de 2010 à 2020.
- Cet agrandissement s'effectue par l'absorption des surfaces des exploitations qui disparaissent au profit des exploitations déjà les plus grandes; ce phénomène est très intense sur la dernière décennie.

Nombre d'exploitations

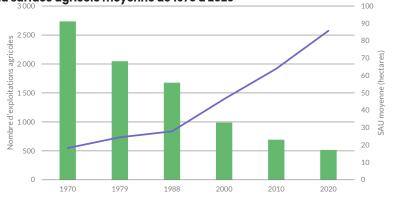




Les exploitations s'agrandissent toujours plus

 En réponse à ces évolutions, l'agrandissement de la taille moyenne des exploitations dans les cinquante dernières années est passé d'une vingtaine d'hectares en 1970 à plus de 85 en 2020.

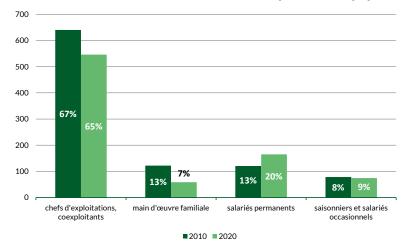
Évolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole moyenne de 1970 à 2020



Une main-d'œuvre de plus en plus salariée

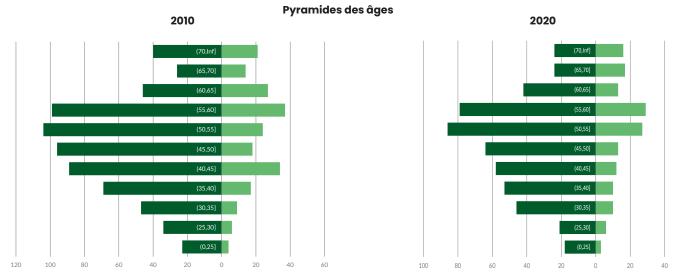
- Depuis 2010, la main-d'œuvre totale est en baisse, tant en effectifs (-30 %) qu'en ETP (-12 %) et de manière un peu plus importante que dans l'inter-Scot.
- La plus grande partie du travail reste effectuée par les chefs et cheffes d'exploitation
- Les salariés permanents sont les seuls à augmenter, tant en effectifs, +42%, qu'en ETP, +37%.
- La main-d'œuvre familiale a fortement reculé, n'occupant plus que 7% des ETP en 2020.
- Les salariés occupent en 2020 quasiment un ETP sur trois.

Évolution de la main d'oeuvre de 2010 à 2020 en équivalent temps plein



La population agricole est vieillissante sans montrer de réel signe de renouvellement

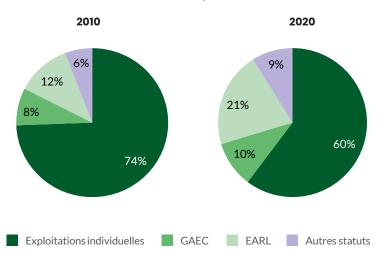
- 53% des chefs et cheffes d'exploitation ont plus de 50 ans en 2020, contre 50% en 2010.
- La part des chefs et cheffes d'exploitation de 40 ans ou moins a reculé, de 38% en 2010, à 35% en 2020.
- En 2020, un tiers des chefs et cheffes d'exploitation ont entre 50 et 60 ans.
- La part de femmes à la tête des exploitations agricoles est plutôt stable, autour de 23%.
- Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans les tranches d'âge les plus hautes (les +65 ans sont à 40% féminins).
- Cette sur-représentation peut être due à modèle d'agriculture avec un coexploitant familial qui ne se retrouve plus chez les jeunes (14% de femmes chez les moins de 25 ans).



Un territoire orienté de plus en plus vers des formes sociétaires

- En 2010 et 2020, les exploitations individuelles sont majoritaires même si elles ont diminué au profit notamment des EARL qui ont presque doublé, des GAEC et des autres statuts.
- En 2020, 40% des exploitations ont un statut sociétaire contre 33% dans l'inter-Scot.

Statuts des exploitations

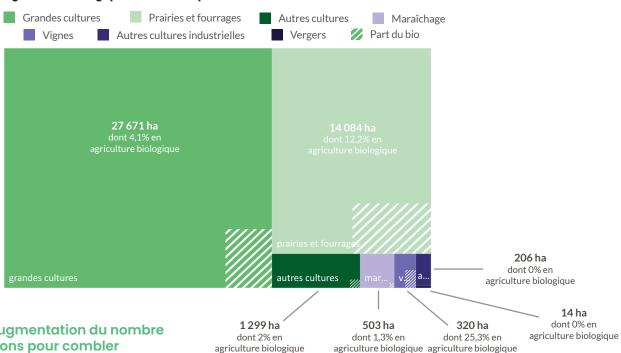


Comment l'agriculture de Bucopa fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?

Du retard dans les surfaces en agriculture biologique

- Avec 2 973 hectares, 7% de la SAU totale de Bucopa est en AB, contre 10% dans l'inter-Scot.
- 96% de l'agriculture biologique sont des prairies (58%) et des grandes cultures (38%).
- 12% des prairies sont en AB, soit 1 722 hectares.
- 4% des grandes cultures en AB, soit 1 138 hectares.
- Un quart des vignes sont en AB, soit 81 hectares.

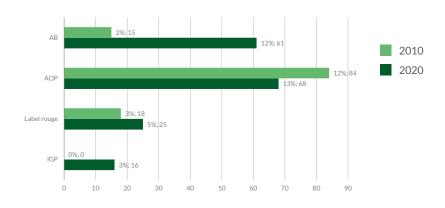
Agriculture biologique et labels de qualité



Une forte augmentation du nombre d'exploitations pour combler le retard

- Depuis 2010 l'ensemble des labels de qualité a augmenté en proportion dans les fermes du territoire mais plus modérément pour les AOP (de 12 à 13% d'exploitations concernées en 2020).
- La dernière décennie a permis la labellisation de 16 exploitations bénéficiant d'une IGP, label jusqu'alors absent du territoire.
- Le nombre d'exploitations en agriculture biologique a quadruplé passant de 15 à 61 fermes ce qui représente près de 3 000 hectares
- Ainsi, les exploitations en AB ont connu une augmentation en part de +440% (+307% sur l'inter-Scot) passant de 2 % des exploitations en 2010 à près de 12% en 2020.

Part des exploitations bénéficiant d'un label de qualité



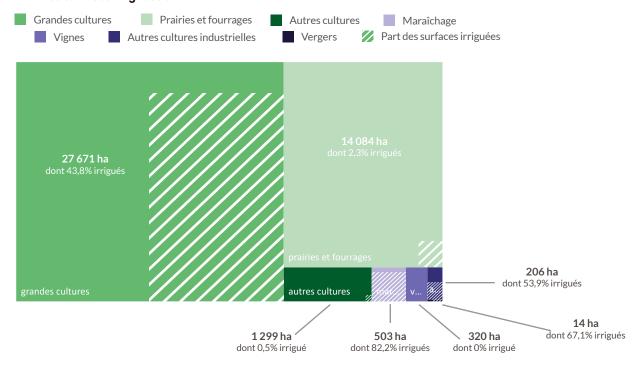
Trois fois plus de cultures irriguées

- La SAU irriguée a progressé de 10%, passant de 26,7 % en 2010 à 29,5 % de la SAU totale.
- Proportionnellement, il y a trois fois plus de SAU irriguée en Bucopa que dans l'inter-Scot.
- 12 988 ha de grandes cultures sont irrigués, soit 93% de la SAU totale irriguée.
- · 44% des grandes cultures bénéficient de

l'irrigation.

- 12% des surfaces irriguées sont des prairies et fourrages, soit 1 722 hectares.
- Le maraîchage et les vergers sont largement irrigués, avec 82 et 67% de leur SAU respective, mais en proportion, il s'agit de surfaces réduites: 413 et 9 hectares respectivement.

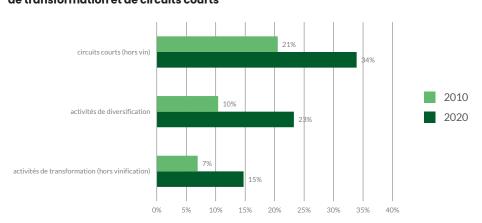
Part des surfaces irriguées en 2020



Les activités de diversification sont en augmentation

- Un tiers des exploitations a recours aux circuits courts, mais la vente directe est moins prisée que sur l'inter-Scot (8% des exploitations contre 24% sur l'inter-Scot).
- Depuis 2010, le nombre d'exploitations pratiquant des activités de transformation via des ateliers de découpe de viande et de travail des fruits et légumes a augmenté de 7 à 15% des exploitations.
- Les activités de diversification sont également en augmentation, de 10 à 23 % des exploitations.
- Le travail à façon est de plus en plus prisé dans Bucopa, il concerne 15% des exploitations, en 2020 contre seulement 4% en 2010.

Part des exploitations concernées par des activités de diversification, de transformation et de circuits courts



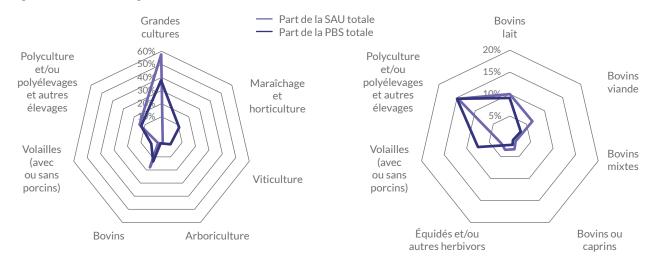


Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent Bucopa ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?

Un territoire majoritairement céréalier

- 58% de la SAU appartient aux 230 exploitations spécialisées en grandes cultures, situées notamment dans la plaine de l'Ain.
- Les grandes cultures sont à l'origine d'un tiers du PBS de Bucopa.
- Un quart de la SAU appartient à des élevages, plus concentrés dans le massif du Bugey.
- · Parmi les élevages, les bovins laitiers ont la part de PBS
- la plus importante, avec 9% du total, mais les volaillers sont notoires, avec 5% du PBS total.
- La polyculture élevage occupe 14% de la SAU et génèrent 15% du PBS de Bucopa.
- On constate également que le maraichage et la viticulture moins présents, sont peu consommatrices d'espaces mais génèrent des PBS importants, respectivement 12% et 6% du PBS total.

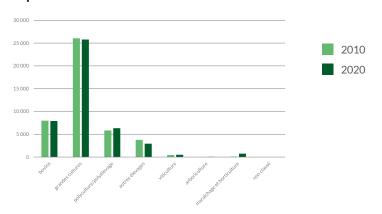
Part de SAU et PBS des principales orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) (à gauche), focus élevage (à droite)



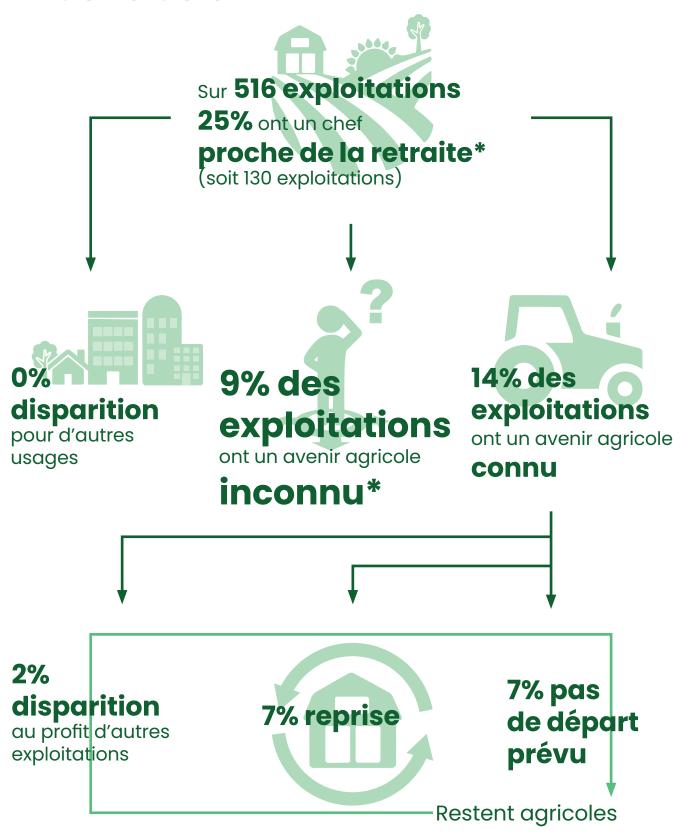
Un territoire majoritairement céréalier

- Les exploitations en grandes cultures sont dominantes, et elles se sont agrandies sur la dernière décennie.
- Entre 2010 et 2020, le maraîchage est en forte progression passant de 6 à 15 exploitations.
- L'arboriculture a doublé le nombre d'exploitations mais reste marginale avex 6 exploitations sur 40 hectares de SAU.
- Le nombre d'exploitations en polyculture élevage, est en recul, -39%, alors que leur SAU progresse, +8%.

Répartition des OTEX en surfaces en 2010-2020



Conclusion



^{*} proche de la retraite : exploitation dirigée par au moins un exploitant qui a dépassé 60 ans.

^{*} avenir agricole inconnu : les chefs d'exploitation déclarent ne pas savoir ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années.

Comme dans le reste de l'aire métropolitaine, les exploitations de Bucopa sont un quart moins nombreuses en 2020 qu'en 2010. Cependant l'augmentation continue de leur SAU moyenne, 85 hectares, est largement supérieure à celle de l'aire métropolitaine, d'environ 50 hectares.

Les chefs et cheffes d'exploitation continuent d'occuper une grande part de l'emploi agricole, avec 65% des ETP. La part du salariat a toutefois beaucoup progressé, passant au cinquième des ETP totaux pour les salariés permanents, alors que la main-d'œuvre familiale a chuté fortement.

Toutefois, au-delà de ces considérations générales, Bucopa est divisé en deux grandes entités agricoles, strictement différentes.

La plaine de l'Ain est très largement orientée vers les grandes cultures, qui peuvent bénéficier de l'irrigation. Ainsi, 12 000 hectares de grandes cultures sont irrigués, soit un peu moins de la moitié d'entre elles. Ces exploitations en grandes cultures sont d'ailleurs les premières contributrices du PBS territorial. Elles ne sont en revanche en AB qu'à 4%, ne ressentant pas le besoin de label de qualité pour valoriser leurs productions.

Le massif du Bugey est dominé par des élevages et Bucopa en possède une certaine diversité, dominée néanmoins par la polyculture-élevage. Les élevages bovins laitiers ou volaillers sont cependant valorisés d'un point de vue économique. Il est à noter que 12% des surfaces en prairies et fourrages sont sous label AB.

L'irrigation est un atout considérable de l'agriculture de Bucopa : quasiment un tiers de la SAU du territoire en bénéficie. Cela constitue une proportion considérable, notamment en comparaison du reste de l'inter-Scot. Toutefois, l'eau pourra devenir une ressource rare et coûteuse dans un avenir proche, du fait du changement climatique. Ainsi, cette dépendance de la production de grandes cultures dans la plaine de l'Ain peut interpeller.

Retrouvez les publications des chiffres par territoire issus du recensement agricole $2010\,\mathrm{sur}$ le site d'UrbaLyon :

Les chiffres clés de l'agriculture et des espaces agricoles des Scot agglomération lyonnaise, Beaujolais, Ouest Lyonnais, Monts du Lyonnais ainsi que douze plaquettes sur les Communautés de Communes et Pays.



Lexique

AOP

AOP-AOC: l'appellation d'origine protégée (AOP), signe européen, désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique. L'appellation d'origine contrôlée (AOC), signe national constitue une étape vers l'AOP. La notion de terroir, système d'interactions entre un milieu physique et biologique et un ensemble de facteurs humains fonde le concept des appellations d'origine. Source : Agreste

Autres cultures industrielles

Ce poste comprend notamment les bourgeons de cassis, les cultures tinctoriales (betterave rouge pour la fabrication de colorants), le sorgho à balai, le seigle récolté en vert pour la vannerie, la cardère à foulon, le topinambour pour la distillerie. Source: Agreste

Exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture, régie par le code rural. La société unipersonnelle ou entre époux est admise, la participation de tous les associés aux travaux n'est pas obligatoire. En revanche, les associés ne bénéficient pas de la transparence juridique. La responsabilité financière des associés est limitée. Source: Agreste

ETP

Equivalent-temps-plein. Un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année). Source : Agreste

Exploitation individuelle

L'activité agricole est exercée par un exploitant seul ou avec les membres de sa famille. Ces derniers peuvent avoir le statut de co-exploitant, de conjoint collaborateur, d'aide familial, d'associé d'exploitation ou bien de salarié. Dans l'entreprise individuelle, les biens personnels de l'exploitant ne sont pas distincts des biens professionnels. L'exploitant est responsable des dettes de son entreprise sur l'ensemble de son patrimoine. Source : Chambre d'Agriculture PACA

GAEC

Groupement agricole d'exploitation commun. Forme de société spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, le Gaec se caractérise par la participation de tous les associés aux travaux, une responsabilité financière limitée et le principe de transparence : les associés conservent sur le plan économique, social et fiscal leur statut de chef d'exploitation. Source: Agreste

IGP

L'indication géographique protégée (IGP), signe européen, distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété. Source: Agreste

Orientation technico-économique des exploitations : classification européenne des exploitations selon leur production principale; lorsque la Production Brute Standard (PBS) dépasse deux-tiers du total. Source : Agreste

PBS

Production Brute Standard par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS. Source: Agreste

Salariés permanents/occasionnels

Les personnes employées sont distinguées selon qu'elles ont été présentes plus de 8 mois sur l'exploitation ou moins. Dans le premier cas, elles sont considérées comme y travaillant de façon permanente, et dans le second comme des employés saisonniers ou occasionnels. Source: Agreste

SAU

Surface Agricole Utilisée. Elle comprend les terres arables, la sperficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes. Source : Agreste

Directeur de publication : **Damien Caudron**Référent : **Bertille Joli - b.joli@urbalyon.org**Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Tour Part-Dieu, 23° étage 129 rue Servient 69326 Lyon Cedex 3 Tél.:+33(0)481923300 www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme